



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Taxe d'habitation

Question écrite n° 6361

#### Texte de la question

Selon certaines informations, il serait envisagé de tenir compte des revenus dans le calcul de la taxe d'habitation. Or, de telles dispositions iraient à l'encontre de tout progrès social. En effet, elles conduiraient à refiscaliser certains contribuables non imposables sur le revenu. M Denis Jacquat demande donc à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, de le renseigner sur ses intentions à ce sujet.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il n'est pas, à l'évidence, dans l'intention du Gouvernement de prendre des mesures qui auraient pour effet d'accroître globalement la charge que représentent les impôts locaux pour les contribuables les plus modestes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6361

**Rubrique :** Impôts locaux

**Ministère interrogé :** économie, finances et budget

**Ministère attributaire :** économie, finances et budget

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 1988, page 3492